



SECTION
DEL'
INDRE
ET LOIRE

SECTION F.O.-DGFIP 37

DDFIP INDRE ET LOIRE
94 Boulevard Béranger
37 032 TOURS CEDEX 1
Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26

Adresse mèl : fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr
Site de la section : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/>

Compte rendu CAPL n°2 du 9 novembre 2017

Liste d'aptitude de C en B pour 2018

Ordre du jour :

- 1-Approbation des PV du 26/06/17 et 04/07/17
- 2- Désignation des candidats par liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances Publiques

Liste d'aptitude de C en B : avis sur la préparation de l'avancement par liste d'aptitude 2018 au grade de contrôleur de 2eme classe des Finances publiques :

Pour information, le nombre d'inscrits sur la PAS (plage d'appel statutaire), le nombre de candidats, ainsi que le nombre de promus étaient :

Au niveau national :

2017 : PAS 23 554	2016 : PAS 24 961
Candidats 5 236	Candidats 5 835
Promus 546	Promus 745

Au niveau local :

2017 : PAS 212	2016 : PAS 248
Candidats 23	Candidats 33
Promus 5	Promus 6

En ce qui concerne 2018 :

PAS 201
Candidats 21
Promus 5

La liste ci-dessous sera proposée à l'administration centrale pour l'avancement des agents au grade de contrôleur de 2^{ème} classe des Finances publiques (rang de classement proposé par le Président).

La CAPN se tiendra au 1^{er} trimestre 2018.

La CAPN se prononcera pour une date d'effet au 1^{er} septembre 2018.

La Direction soumet à la CAPL la liste des candidats en distinguant selon « ses » critères, ceux présentant un dossier « excellent » ou « à revoir ».

« Ses » critères pour aboutir à cette classification sont les suivants :

- La sélection automatique de l'agent proposé l'année précédente et non promu en 2017.
- Les appréciations littérales et les notes ou valorisation/réduction, des 5 années précédentes dont 2017, sont prises en compte
- Agent mobile géographiquement
- Agent disposant d'un dossier excellent dans son grade
- Compétence dans un ou plusieurs métiers, parcours professionnel
- Agent ayant passé le concours, participé à un groupe de travail...
- L'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur et à apporter un soutien à ses collègues.

La Direction avait proposé 4 agents classés « excellents », dans les documents préparatoires, elle a porté à 5 ce nombre d'agents durant la CAPL.

Les candidats sont répartis en 2 catégories en Indre et Loire :

- « excellent » ce sont les dossiers qui seront présentés en CAP Nationale par la direction de l'Indre et Loire. Ils sont évoqués et retenus en CAP Locale, puis ils sont classés par ordre de mérite par la direction locale. Les candidats "excellents" reçoivent leur fiche de proposition (également transmise à la CAPN) avec mention du rang de classement local.
- « à revoir » ce sont tous les autres dossiers.

Il est à rappeler que les propositions locales n'impliquent pas automatiquement inscription sur la liste qui sera élaborée après avis de la CAP Nationale.

Le nombre d'agents proposés est de 3 issus de la filière fiscale et 2 issus de la filière gestion publique.

En conséquence la Direction a effectué le classement suivant :

Demandes	Excellents	À revoir
21	5	16

Sont proposés par la CAPL :

Civ	Prénom	Nom d'usage	Affectation locale	Rang
MME	Pascale	CARRE	SIP SUD EST	1
MME	Marie Claude	CARUSO	TRESORERIE AMBOISE	2
MME	Éveline	DURO	SIP SUD EST	3
MME	Valérie	LECARDEUR	CDIFCHINON	4
M	Anthony	BLANC	EDR	5

Les élus **F.O.-DGFIP 37**, ont proposé un agent supplémentaire à la direction. Celle-ci nous a indiqué qu'il s'agissait d'un dossier en devenir. Il sera réétudié l'année prochaine.

Vote pour ces 5 agents « excellents » :

Administration : pour

SOLIDAIRES et CGT : contre

F.O.-DGFIP 37, : pour

Vos élus : Franck BOURGOIN, Florence BARBIER titulaires, Bruno GARREAU suppléant